

Bulletin d'histoire politique

Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852)

Yvan Lamonde



Volume 7, numéro 1, automne 1998

Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060285ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060285ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (1998). Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852). *Bulletin d'histoire politique*, 7(1), 41–49.
<https://doi.org/10.7202/1060285ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852)

•••

Yvan Lamonde
Université McGill

L'analyse de la perception de la situation internationale par les Canadiens français constitue un révélateur intéressant de la conscience qu'ils ont de leur état colonial et des scénarios possibles de leur destinée, au moment où s'amorcent les mouvements d'émancipation en Amérique latine vers 1810 et l'éveil des nationalités en Europe en 1830. La question directrice de notre recherche, dont on résume ici les premiers résultats, peut se formuler ainsi: quelle connaissance des mouvements d'émancipation nationalitaire occidentaux les Canadiens français avaient-ils avant 1837 et quel usage politique ont-ils fait de ces connaissances dans les discours et stratégies qui les ont menés à la prise d'armes de 1837 et de 1838?

L'étude de la géopolitique de Papineau, de Parent et de Garneau donne une bonne idée de la représentation qu'avaient les Canadiens français de l'état et de la destinée possible du Bas-Canada. Papineau a une vision politique, partisane et parlementaire des choses; il doit composer avec la réalité et la responsabilité du pouvoir à titre de chef du Parti Canadien puis du Parti Patriote. Son discours public est infléchi par un constant esprit de stratégie personnelle et politique que lui imposent ses responsabilités. Parent, le rédacteur du *Canadien* de Québec, est l'homme de l'opinion publique. Son travail l'oblige à une lecture la plus large possible de la presse étrangère, ne serait-ce que pour sélectionner la nouvelle et les textes qui alimenteront le journal. Il a la responsabilité de prétendre tenir le compte le plus exact possible des facteurs qui pèsent sur l'analyse de tel ou tel phénomène; les critiques des autres journaux tout comme les lettres des lecteurs à la rédaction sont toujours susceptibles de lui rappeler l'oubli ou la mauvaise pondération de tel ou tel aspect. Garneau, de la région de Québec aussi, est le voyageur, le poète devenu historien. Contemporain des romantiques, il voyage dans l'Europe du Congrès de Vienne, des tentatives de restauration monarchique et de l'éveil des nationalités. Il se met à la rédaction de son *Histoire du Canada* au moment de la première rébellion de 1837; le premier des trois

volumes paraît en 1845, le dernier en 1852. Garneau séjourne en Angleterre et en France entre 1831 et 1833, publie rétrospectivement le récit de ce voyage en 1854 et le dernier volume de son histoire du pays, qui couvre la période qui va de 1791 à 1840, comprend une analyse de la décennie 1830 et des rébellions faite à la lumière de l'adoption, en 1840, du régime constitutionnel de l'Union¹.

La perception de l'Angleterre constitue le pivot de la géopolitique de tout homme public du Bas-Canada de l'époque, situation coloniale oblige. La nouvelle métropole britannique invite les Canadiens français à se situer, incidemment, par rapport à leur première métropole, la France, mais elle les entraîne d'abord à prendre en considération le devenir d'anciennes colonies devenues indépendantes tels les États-Unis ou des parties de la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Écosse, principalement. Il est par ailleurs tentant pour les Canadiens français de l'époque de comparer la condition coloniale du Bas-Canada avec la situation de dépendance ou d'émancipation d'autres sociétés comme la Pologne, l'Italie, la Belgique ou la Grèce.

Le britannisme tenace ou temporaire des Canadiens français

Papineau, Parent et Garneau partagent un même britannisme, une même admiration pour la Constitution anglaise et les droits et libertés des sujets anglais. À défaut de pouvoir attendre quelque réforme significative des autorités coloniales, ils misent tous trois sur une justice qui viendra de la métropole, qui ne les déçoit pas lors des projets d'Union de 1811, de 1822 et de 1824, qui les inquiète pourtant au moment de la Commission Gosford et qui les déçoit finalement avec les Résolutions Russell de février 1837, le *Rapport* Durham de 1839 et la loi d'Union de 1840. À la suite de Papineau, dont le britannisme est relativisé après 1830 au profit d'une admiration grandissante pour la République voisine, Parent et Garneau sont sensibles aux questions politiques qui commencent à faire douter les Canadiens français du bon vouloir de Londres: composition essentiellement anglophone du Conseil législatif dont les membres sont nommés et non élus, dépendance financière des conseillers à l'égard du pouvoir exécutif, blocage par le Conseil de dizaines de lois pourtant votées par la Chambre d'Assemblée élue. Parent et Garneau suivent le Parti Patriote au moment des 92 Résolutions de 1834 mais s'interrogent et se séparent de Papineau, après les Résolutions Russell, à l'occasion de l'initiative des assemblées populaires au printemps 1837.

Garneau parlera de 1837 comme d'une «erreur» de ses frères et concitoyens, de l'erreur d'avoir jeté «le gant au géant des combats», d'une «audace sans chefs et sans armes», du Canadien comme du «dernier combattant de la vieille Angleterre» et il évoquera, en 1853, «l'impossibilité du succès du

mouvement» de 1837. Pour sa part, Parent affirme en janvier 1838: «l'idée d'une séparation d'avec l'Angleterre n'avait pris nulle part de racines profondes ni dans les masses des populations coloniales ni dans les esprits réfléchis»; le rédacteur du *Canadien* pense alors se faire le porte-parole au moins des citoyens de la grande région de Québec.

Garneau et Parent sont parmi les premiers à organiser l'opposition au projet d'Union de 1840 formulé par lord Durham. Le poète Garneau, qui chantait la liberté contre les tyrans avant 1837 et qui ne croyait pas à la mort de son peuple malgré son naufrage, songe au «dernier Huron» lorsqu'il pense à la destinée des Canadiens français, imagine un «vieux chêne abattu». Parent et Garneau pensent que le Bas-Canada et l'Angleterre ont des intérêts réciproques à préserver la nationalité canadienne-française et le dernier résume bien leur position commune en faisant sienne, en 1844, la devise du *Canadien* de 1831: «Nos institutions, notre langue et nos lois sous l'égide de l'Angleterre et de la liberté». Tous deux, opposés à l'Union du Haut et du Bas-Canada depuis 1839, auront tendance à concevoir assez rapidement une union «des pays du golfe» ou de «ces belles et vastes provinces» de l'Atlantique. Alors que Papineau et les Patriotes entrevoient la liberté avec l'Union américaine, Parent la recherche avec l'Angleterre, lui, le colonial qui a le courage d'écrire que la Grande-Bretagne qui n'a pas eu peur de Napoléon n'aura peur ni du Canada ni du Bas-Canada.

Rien à attendre de la France

L'image que Papineau, Parent et Garneau se font de la France historique et contemporaine étonnera celles et ceux qui pensent encore que la France a occupé de toute éternité une place douillette dans le cœur des Canadiens français et des Québécois francophones. Pour Papineau, la conquête militaire du Canada par l'Angleterre en 1760 et sa cession par la France en 1763 a correspondu au passage d'un règne de violence absolutiste au règne de la loi et de la justice. Il est clair pour Parent que, depuis 1760, la fidélité des Canadiens français doit aller au Roi d'Angleterre et non pas à la France. Ces coloniaux sujets britanniques qui connaissent la révolution anglaise de 1688 et la guerre d'Indépendance de 1776 peuvent départager le pour et le contre de 1789 et surtout de 1793. Papineau peut se défendre en toute honnêteté «d'un prétendu attachement à la France et aux principes français» et insister pour faire comprendre que la «convention» à laquelle il pense souvent réfère à l'exemple états-unien et non pas français.

La France de 1830, qui donne son élan au mouvement européen des nationalités, n'impressionne guère le chef Patriote, le rédacteur du *Canadien* et l'historien en puissance. Papineau ne parle pas publiquement de 1830 mais il faut noter que les 92 Résolutions, à la rédaction desquelles il par-

ticipe, ne font aucune référence à la France de la Révolution de Juillet. Garneau, qui est en France en 1831, évoque dans sa relation de voyage de 1854, cette «France révolutionnaire qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel»; admirateur de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise que la France contemporaine vient d'adopter, Garneau considère en ex-Français britannique d'Amérique du Nord, qu'en France et la royauté et la liberté sont mal assurées. Pour Parent, la France de 1830 est celle qui avait tant promis à la Pologne en 1830 et en 1831 et si peu tenu ses promesses. Constatant cela en juillet 1837, il proposait aux Patriotes de ne pas trop compter sur «l'ailleurs». Avait-il tort d'être sceptique alors que la France redécouvrait à peine son ancienne colonie, comme en témoigne l'ouvrage d'Isidore Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas* publié en 1833?

Les États-Unis: oui, mais...

Jusqu'à l'été 1837, Papineau, Parent et Garneau partagent une même admiration pour la grande république voisine qui, différemment de la France, a fait son Indépendance sans Terreur. Ils convoitent surtout certaines de ses institutions électives comme le Sénat, qui leur sert de modèle pour demander à Londres l'électivité du Conseil législatif. Mais leur américanité, leur sentiment d'appartenance à l'Amérique, est plus large que cette question institutionnelle. Papineau estime que c'est «dans l'état des mœurs et des usages» des États-Unis «que nous devons chercher des exemples pour nous guider». Pour Parent, l'Amérique est «l'hémisphère natal de la liberté» et le poète Garneau, qui considère que la liberté est acquise et bien assise en Amérique, y trouve aussi l'inspiration romantique du Nouveau Monde et de la nature. Mais l'éminence d'un affrontement en 1837 déparage les adhésions à ce républicanisme états-unien.

Papineau et les Patriotes ont abondamment rappelé à l'Angleterre, dans les 92 Résolutions de 1834, l'exemplarité et l'attraction des institutions américaines. Ils ont imité les Patriotes états-unien en créant des Comités de correspondance, en proposant l'emploi de la Convention, en organisant les Fils de la Liberté sur le modèle des Sons of Liberty de 1775 et en faisant leur la stratégie yankee de non-consommation des produits importés de la Grande-Bretagne. Pour Papineau, les États-Unis constituent l'exemple réussi de la colonie britannique qui a cherché et fait son Indépendance.

La géopolitique de Parent et de Garneau limite leur républicanisme. Pour le rédacteur du *Canadien*, les États-Unis pourront représenter une planche de salut uniquement si la politique de l'Angleterre devient menaçante pour la nationalité canadienne-française. L'écrivain a cette formule: «Le lion a ses griffes, il est vrai; mais l'aigle n'a-t-il pas des serres?» Encore une fois, Parent

a le sens des contraintes et des questions pertinentes: sur qui, au niveau international, le Bas-Canada peut-il affirmer pouvoir compter. Il n'attend rien de la France, rien du Yankee sinon ce «qui peut résulter d'une règle d'arithmétique». Réaliste, il évalue, en juillet 1837, que les Américains et les Anglais «seraient sots pour ferrailler les uns contre les autres à notre sujet». Alors que Papineau ne fait pas de référence publique à l'exemple de la Louisiane, Parent pose et rappelle le cas louisianais qui «fait trembler». Il en tire même un exemple de «soumission honorable», car pour lui tout comme pour Garneau, l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis placerait les Canadiens français dans une situation périlleuse pour leur nationalité, leur langue, leur religion et leur système juridique. Aux Patriotes «Américomanes», il suggère «d'étudier l'histoire de la Louisiane au lieu de parodier celle de la Pologne ou de l'Irlande».

Le débat au sujet du syndrome louisianais révèle plus globalement la connaissance et la perception que pouvaient avoir Patriotes et réformistes du système politique états-unien. Papineau, et après lui son neveu Louis-Antoine Dessaulles, ont une vision particulière du rapport entre les États et l'État fédéral. Dans un premier temps, Papineau explique, à l'assemblée de Saint-Laurent du 15 mai 1837, que les «États-Unis ne peuvent avoir de colonies. Leur constitution prévoit d'avance à ce qu'un territoire, dès qu'il a 60000 habitants, puisse se constituer en état libre et indépendant. Il devient le maître et l'arbitre absolu de son sort». De là il conclut que les vingt-six États alors constitués aux États-Unis forment «vingt-six souverainetés indépendantes» qui jouissent d'une prospérité qu'elles n'auraient pas connue «si elles eussent demeuré dans la dépendance et la servitude coloniale». Par contre, Parent estime qu'un Bas-Canada annexé aux États-Unis ne serait qu'un parmi les autres États de l'Union et que ses représentants au Congrès et au Sénat y parleraient en anglais. Après l'Union de 1840, Garneau écrira quant à lui que l'Union américaine constitue «un théâtre trop grand» pour la nationalité canadienne-française.

Papineau, l'O'Connell canadien?

Conséquents avec leur américanité, Papineau, Parent et Garneau perçoivent l'Europe comme un Ancien Monde, comme le continent de la dépendance, caractérisé par une orientation sociale différente. Conscient qu'il faut à l'Amérique d'autres institutions que celles de l'Europe, Parent met en garde l'Angleterre de vouloir «faire vivre des Américains sous un régime Européen».

La référence internationale de Papineau sera double: l'une américaine, celle d'une colonie britannique qui a réussi son Indépendance, les États-Unis; l'autre européenne, l'Irlande, partie de la Grande-Bretagne, en voie

d'obtenir les réformes que demande aussi le Bas-Canada. C'est l'approche du parlementaire: comparer sans cesse et uniquement la condition coloniale du Bas-Canada à celle des autres colonies britanniques y compris l'Écosse, la Jamaïque, Malte et les colonies britanniques d'Amérique du Nord.

Garneau a rencontré O'Connell à Londres et fut impressionné par son discours sur les malheurs de l'oppression. En 1845, il retiendra de l'histoire de l'Irlande l'idée «des dangers de la dénationalisation». Mais la comparaison de la référence irlandaise chez Papineau et Parent est davantage révélatrice des visions de la situation et de la destinée du Bas-Canada, au moment où la communauté irlandaise de Québec et de Montréal devient une composante importante de la vie politique. Papineau se réjouit des réformes déjà obtenues par O'Connell, lui qui a eu raison de l'opresseur Stanley. Après les Résolutions Russell, Papineau se radicalise quelque peu et propose que le Bas-Canada se fasse craindre comme l'Irlande. Parent conseille plutôt à l'Angleterre de ne pas répéter en Amérique les erreurs faites en Irlande car elle ne peut gouverner des colonies en Amérique comme elle gouverne des sociétés en Europe. Le journaliste de Québec, d'une région antipapineauiste, refuse la comparaison entre O'Connell et Papineau, car le dernier ne fait pas l'unanimité au Bas-Canada que le premier fait en Irlande. Parent se dit réformiste comme O'Connell et non révolutionnaire comme les Américains. Il opte pour la voie irlandaise contre la voie états-unienne alors que Papineau cherche une diagonale entre l'expérience réussie des États-Unis et l'expérience en passe de réussite d'O'Connell, entre le réformisme et un réformisme toujours susceptible de se radicaliser dans un contexte américain².

Ô Pologne...!

Le plus polonais des Canadiens français du XIX^e siècle fut sans doute Garneau qui se retrouve dans la petite colonie de réfugiés polonais de Londres entre 1831 et 1833 et qui publie quelques poèmes sur «la cruelle destinée» de la Pologne. Le jeune poète trouve alors de nombreuses ressemblances entre les griefs des Polonais et ceux de ses concitoyens. Mais jamais en 1834, en 1837 ou en 1840, Garneau ne croira assez à cette similitude des griefs pour évoquer le cas de la Pologne dans le contexte de ses propres analyses ou revendications nationales. C'est que sa Pologne est plus poétique et romantique que politique.

Au contraire, la Pologne de Parent est très politique. C'est la Pologne abusée par la France qui n'a pas tenu ses promesses de soutien. Elle est à nouveau le prétexte chez Parent pour soulever une question de fond: sur qui, au niveau international, le Bas-Canada peut-il compter dans ses projets de revendication ou d'émancipation? Sur la France, sur les États-Unis, sur la

Louisiane, sur le Haut-Canada? L'indifférence de la France et la bienveillante neutralité des États-Unis confirment, après les événements de 1837 et de 1838, la pertinence de la question posée avant. Et pour Parent, la référence aux expériences polonaise ou belge ne signifie surtout pas l'adhésion au principe des nationalités. Il précise dans le *Canadien* du 23 février 1838: «[...] nous devons rectifier une erreur dans laquelle tombe la *Gazette* [...] en disant que l'on emploie ici le mot de nationalité dans le sens qu'il l'a été en Europe à l'égard de la Pologne et de la Belgique dans leur lutte, la première avec la Russie, la dernière avec la Hollande. Pour les Polonais et les Belges, il s'agissait de l'établissement d'une existence politique séparée, tandis qu'ici il n'est plus question que d'une existence purement sociale, provinciale; de conserver des usages et des lois dont l'abolition, à notre avis, tournerait au désavantage du peuple Canadien».

Dans ses écrits publics, Papineau ne dit mot de la Pologne, lui le lecteur de Lamennais avant 1837 et son ami après 1839, ce Lamennais qui, dans l'*Avenir de Paris*, avait joué sa vie intellectuelle et spirituelle à propos de l'insurrection polonaise de 1830. La chose étonne, tout comme son silence général sur les expériences d'émancipation qui se font alors en Belgique, en Italie, en Grèce ou dans l'Amérique du Rio de la Plata. Papineau a choisi en parlementaire responsable et stratège, conscient des positions et manières de ses interlocuteurs métropolitains, de mener son combat colonial avec des références aux seules colonies britanniques plutôt que d'antagoniser le Colonial Office avec des exemples plus radicaux. Les États-Unis, d'une part, pour indiquer jusqu'où pourrait aller la démesure; l'Irlande, d'autre part, pour rappeler la bonne mesure.

Il faut tenir compte, pour expliquer ce mutisme public de Papineau (la correspondance privée reste à être vérifiée) sur la décennie nationalitaire de 1830, du fait que sa radicalisation républicaine s'amorce en 1830, se fortifie progressivement lors de l'élection/émeute du 22 mai 1832 et de la rédaction des 92 Résolutions de février 1834 pour se consolider avec l'annonce du refus des 92 Résolutions dans les dix Résolutions de Russell en février 1837. Il convient aussi de rappeler que du père au fils Papineau, on était passé au Bas-Canada de la monarchie absolue (1759) à la monarchie constitutionnelle (1763) puis à un attrait en formation (1830) durant la dernière décennie pour les institutions républicaines de type états-unien. En 70 ans, la tâche n'était pas mince. On pourrait aussi expliquer ce silence sur la Belgique, la Pologne, l'Italie ou la Grèce par un simple réformisme chez Papineau qui l'inciterait à revendiquer une émancipation partielle, une émancipation qui se situerait à mi-chemin entre l'émancipation états-unienne et l'émancipation politique (et non religieuse) irlandaise. Cette hypothèse du réformisme global de Papineau ne cadre toutefois pas avec le peu de place que Papineau

fait au gouvernement responsable dans sa pensée et son action politiques avant 1837 comparativement à la place faite aux questions plus offensives et revendicatrices de la liste civile et de l'électivité du Conseil législatif. Si Papineau avait été d'abord et avant tout un réformiste, il aurait, comme Parent le fait dès 1832, misé sur le Gouvernement responsable.

Conclusion

Le clivage patriote-réformiste de Montréal et de Québec se dégage clairement de l'analyse des positions de Papineau, d'une part, et de Parent et de Garneau, d'autre part. Si le britannisme de Papineau ne résiste pas au blocage constitutionnel de la décennie 1830, celui de Parent et de Garneau demeure constant tout en étant l'objet de critique. Si Parent est conscient de la puissance de l'Empire britannique en ascension, Papineau ne renonce pas pour sa part à défier cet Empire.

On est surpris du silence de ces trois individus sur la Révolution de Juillet 1830 compte tenu de l'impact de ces journées sur le mouvement nationalitaire de la décennie. Sans doute faudra-t-il scruter de plus près la presse de l'époque³ pour connaître et l'information qui était disponible et l'usage politique qui en fut fait en regard de la position du Bas-Canada à l'égard de la France même et de l'émancipation nationalitaire européenne et belge en particulier. Car sauf Papineau, Garneau et Parent se sont servis de l'exemple polonais: Garneau pour témoigner de son attrait poétique et romantique pour la cause polonaise, Parent pour rappeler le cas d'une nation déçue et abusée dans ses attentes et pour refuser quelque recours au principe des nationalités.

À comparer ainsi trois figures publiques du Bas-Canada de l'époque, il devient clair qu'en regard de l'expérience coloniale états-unienne, il est significatif que ni Parent ni Garneau, à la différence de Papineau, ne valorisent l'Indépendance des États-Unis. *A contrario*, alors que Papineau tait l'exemple louisianais, Parent tourne, dirait-on, le fer dans la plaie pour rappeler le risque de tout rapprochement entre le Bas-Canada et l'Union états-unienne. Ce regard sur la situation internationale contemporaine renvoie ainsi Papineau, Parent et Garneau chez eux mais avec des visions différentes de l'avenir du Bas-Canada. Papineau voit cet avenir rattaché de quelque manière à l'Union états-unienne alors que Parent et Garneau n'entrevoient pas cet avenir dans une Union du Haut et du Bas-Canada mais plutôt, chez Parent, dans une union «des pays qui bordent le Saint-Laurent», c'est-à-dire une union fédérale à venir.

L'aspect le plus étonnant de cette comparaison réside dans le constat que celui qui, à la lumière de la situation internationale, aborde davantage la question de la nationalité et formule le plus clairement le type de nationa-

lité souhaitée par ce qui semble être une moitié de la population est Parent, le journaliste de Québec. Papineau n'est pas aussi explicite sur la question et les deux font alors face au même défi: assurer la liberté sans risquer la nationalité. Mais il appert que la nationalité, résumée dans la devise du *Canadien* de 1831 — «Nos institutions, notre langue, nos lois» — à laquelle Parent ajoute dès l'été 1837 le projet d'une alliance de la bannière et de la croix, est un projet culturel et non politique, que la nationalité refuse de s'appuyer sur le principe des nationalités pour s'accomplir dans le sens des libertés, du libéralisme.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. La présente étude comparative des points de vue de Papineau, de Parent et de Garneau sur la situation internationale se fonde sur trois analyses plus détaillées auxquelles on référera pour les citations reprises ici: Y. Lamonde, «Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau (1815-1839)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no. 1 (été 1997), p. 3-37; «Une "soumission honorable": Étienne Parent, la situation internationale et l'émancipation coloniale (1822-1840)», *Canadian Historical Review* (1998), à paraître; «"L'ombre du passé": François-Xavier Garneau et l'éveil des nationalités», dans Gilles Gallichan et Kenneth Landry (dir.), *François-Xavier Garneau. Autour d'un monument*, Québec, Nuit blanche éditeur, à paraître en 1998.

2. On trouve peu de références chez Papineau à l'Amérique latine: une remarque à propos du fait que l'Angleterre a mieux préparé ses colonies (les États-Unis) à l'indépendance que ne l'ont fait l'Espagne et le Portugal et la mention d'une même expérience d'accaparement des places ou des biens de l'Église au Mexique et au Bas-Canada.